

# actualité

## LA PARITÉ EXPOSÉE

Jusqu'au 27 février, le Patio accueille l'exposition "Egalité hommes-femmes, filles-garçons". Ouverte à tous, elle regroupe de manière ludique un quiz autour de thèmes comme "Tous égaux" ou "Inégalité professionnelle" au travers de six panneaux installés dans le hall de l'espace jeunesse. En savoir + : 04 76 56 59 80.

## 70

L'Association Familiale de Saint-Erève célèbre son 70<sup>e</sup> anniversaire à l'occasion d'une soirée organisée le 28 février à La Vence Scène.

# loisirs



## PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Les bénévoles des Petits Frères des Pauvres proposent un accompagnement aux personnes de plus de 50 ans ayant des revenus modestes et qui sont confrontées à la solitude. Les Saint-Egrévois qui connaissent une voisine ou un voisin dans cette situation peuvent les orienter vers les bénévoles de l'association qui tiennent des permanences les premiers et troisièmes mercredis du mois de 17h à 19h à la MSF. En savoir + : 04 76 96 13 56.



# infos pratiques

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 21 au 27/02 : pharmacie des Charmettes 04 76 75 26 73  
Centre Commercial "Les Charmettes"  
Du 28/02 au 06/03 : pharmacie Casadella 04 76 75 24 84  
61 bis avenue du Général de Gaulle,

## SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale : 06 82 84 65 62  
Gendarmerie : 17 ou 04 76 75 30 93  
Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11  
Samu : 15  
Centre de secours/pompiers : 18 ou 04 76 27 99 10  
Urgence dépannage Gaz naturel : 0800 47 33 33  
Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 38

# ville

## ARTISTES : EXPOSEZ-VOUS !

La Ville de Saint-Egrève invite les artistes en arts visuels confirmés (ayant un parcours artistique professionnel derrière eux ou ayant effectué auparavant plusieurs expositions personnelles) et habitant en Isère ou dans un département limitrophe, à présenter leur candidature pour la saison d'exposition 2015-2016 des salles du Château Borel. Ces salles du début du XX<sup>e</sup> avec leurs décorations d'époque restaurées en 2009, sont réparties sur une surface variant entre 110 et 150 m<sup>2</sup> en fonction de l'agencement de l'exposition de l'artiste (3 ou 4 salles). En savoir + : culturel@mairie-st-egreve.fr



## JOBS D'ÉTÉ

Attention, il ne reste plus beaucoup de temps aux jeunes âgés de plus de 18 ans pour postuler à un emploi saisonnier dans le cadre de l'opération "Jobs d'été" de la MEEN. Pour ce faire, il faut faire parvenir CV et lettre de motivation avant le 9 mars à la MEEN, 4 avenue du Général de Gaulle. Renseignements : 04 76 13 18 05. En savoir + : www.saint-egreve.fr.

# travaux

Des travaux sur les réseaux électriques, de télécommunications et d'eaux usées sont actuellement en cours sur la commune et peuvent perturber la circulation dans certains secteurs. Rue des Moutonnées, un alternat est mis en place jusqu'au 10 mars, d'autres alternats sont installés rue Lionel Terray (jusqu'au 23 février), rue des Abattoirs (jusqu'au 28 février), avenue

de l'Île Brune au niveau du magasin Tout Salon (jusqu'au 4 avril). Rue du Gymnase, la circulation se fait sur chaussée rétrécie jusqu'au 24 février. Enfin d'ici au 27 février, la rue des Trois Ponts devrait être fermée pour une période de deux jours (une déviation sera alors mise en place via la rue de la Maladière).

# l'agenda Du 20 février au 8 mars

**SAMEDI 21 FÉVRIER**  
**Boules lyonnaises**, la section sport boules de l'USSE organise la Coupe Cellier fontainois au boulo-drome intercommunal couvert. Dès 8h.



**Stage de zumba** proposé au Patio par l'association MJC. De 14h30 à 15h30 pour les enfants et de 5h30 à 17h30 pour les adultes.  
**Tennis de table**, matches du championnat national par équipes à la Halle Jean Balestas. 16h.

**MERCREDI 25 FÉVRIER**  
**L'Heure du conte** à la Bibliothèque Barnave. De belles histoires contées aux enfants à partir de 4 ans. 15h30.

**Au fil des pages** à la Bibliothèque Barnave, un moment pour partager, découvrir des "coups de cœur" et lire éventuellement une belle page. 18h30. A noter : une animation "booktuber" est proposée.



**Vernissage** d'"Instants de vie", l'exposition d'arts mêlés présentée jusqu'au 8 mars à l'Hôtel de Ville par les artistes de l'ACDA. 18h30.

**Ski de piste**, inscriptions au foyer de la Halle J. Balestas à 20h30 pour la sortie organisée à la Vallée-Méribel le 1<sup>er</sup> mars.  
**Conférence**, "des plantes sauvages pour notre bien-être" proposée par l'association "Corps et Sens" à la Maison des associations à 20h30. Réservation par mail : corps.et.sens@orange.fr.

**VENDREDI 27 FÉVRIER**  
**Atelier multimédia**, "Classifier, retoucher et partager ses photos numériques" à la bibliothèque Barnave. 10h. Atelier gratuit sur inscription : 04 76 75 40 63.



**Théâtre amateur**, match d'improvisation au Patio proposé par la MJC Saint-Egrève, la Cie Impact et la ligue Improstars. Les Impronut's de Saint-Egrève affrontent Les Allumées de Saint Martin d'Uriage. 20h30. En savoir + : 04 76 75 47 25



**Conférence**, "Peut-on promettre l'amour éternel ?" avec Olivia Gazalé à la bibliothèque Barnave. 20h30.  
**Ciné-rencontre**, "Nos étoiles contraires" à La Vence Scène. 20h30  
**Humour**, Papagalli "La santé par les plantes" à La Vence Scène. 20h30. Spectacle complet.



**Soirée ciné-rock** autour du documentaire "Shine a light" de Martin Scorsese à la bibliothèque Barnave. 17h.

**Bal folk** avec les musiciens de la Pastourelle de la Vence à l'espace jeunesse Le Patio. 20h30. En savoir + : http://pastourelle.vence.free.fr

**DIMANCHE 1<sup>ER</sup> MARS**  
**Loto** de la section volley de l'USSE à l'Espace Robert Fiat. 14h.

**JEUDI 5 MARS**  
**Ski de piste**, inscriptions au foyer de la Halle J. Balestas à 20h30 pour la sortie organisée à Saint-François-Valmorel le 8 mars.

**VENDREDI 6 MARS**  
**Rencontres poétiques** à la Bibliothèque Barnave avec Christiane Veschambre. 20h30.  
**Exposition** "Le Bibliotaure" à découvrir jusqu'au 4 avril à la Bibliothèque Barnave.

**SAMEDI 7 MARS**  
**Jeux Déj'** : Des jeux autour d'un petit-déjeuner, une animation proposée par l'Association Familiale à l'Espace Europe. De 9h à 12h. En savoir + : 04 76 75 27 57 ou www.af-st-egreve.org.

**Loto** de la section natation de l'USSE à l'Espace Robert Fiat. 19h.  
**Handball**, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Aix en Savoie à la Halle Jean Balestas. 20h45.  
**Comédie musicale** "Les Misérables" à La Vence Scène par La Compagnie Vocale. 20h30. Spectacle complet.

**DIMANCHE 8 MARS**  
**Journée Internationale** des droits des femmes.

# LA VENCE SCÈNE cinéma

► **Toute première fois**  
Le 20 février à 18h ; le 21 fév. à 20h ; le 23 fév. à 20h.

► **Disparue en hiver**  
Le 21 février à 18h ; le 22 fév. à 18h ; le 23 fév. à 20h30.

► **Loïn des hommes**  
Le 21 février à 17h30 ; le 22 fév. à 17h30 ; le 24 fév. à 20h30.

► **The Grand Budapest Hôtel (VOSTF)** Le 21 fév. à 20h30 ; le 22 fév. à 20h.

► **Le sel de la terre (VOSTF)**  
Le 20 février à 20h30 ;

► **Les nouveaux héros**  
Le 20 février à 15h et 17h30 ; le 21 fév. à 15h ; le 22 fév. à 15h.

► **Les nouvelles aventures de Gros-pois et Petit-Point**  
Le 20 février à 16h ; le 21 fév. à 16h ; le 22 fév. à 16h.

► **Foxcatcher**  
Le 20 février à 20h ; le 22 fév. à 20h30 ; le 24 fév. à 20h.

► **Réalité**  
Le 25 février à 20h30 ; le 28 fév. à 18h ; le 1<sup>er</sup> mars à 20h30 ; le 2 mars à 20h ; le 3 mars à 18h.

► **L'enquête**  
Le 25 février à 17h ; le 26 fév. à 20h30 ; le 1<sup>er</sup> mars à 20h ; le 2 mars à 20h30.

► **Snow therapy (VOSTF)**  
Le 25 fév. à 17h30 ; le 26 fév. à 20h.

► **Les souvenirs**  
Le 25 fév. à 15h ; le 1<sup>er</sup> mars à 15h30 et 17h30 ; le 3 mars à 17h30.

► **50 nuances de Grey**  
Le 25 fév. à 20h ; le 1<sup>er</sup> mars à 18h ; le 3 mars à 20h ; le 4 mars à 18h.

► **Un village presque parfait**  
Le 25 février à 15h30 ; le 27 fév. à 17h30 ; le 28 fév. à 20h30 ; le 1<sup>er</sup> mars à 15h ; le 3 mars à 20h30.

► **Bis**  
Le 4 mars à 15h30 ; le 5 mars à 20h ; le 6 mars à 20h ; le 7 mars à 20h.

► **Bob l'éponge**  
Le 4 mars à 15h ; le 7 mars à 15h.  
**La Famille Bélier**  
Le 4 mars à 17h30 ; le 7 mars à 17h30.  
► **American sniper (VOSTF)**  
Le 4 mars à 20h.

# Saint-Egrève le journal le supplément

AU MAGAZINE DE FÉVRIER 2015

## Label

# 4 @

Le 3 février dernier lors d'une cérémonie officielle organisée à Mérignac et présidée par Axelle Lemaire

Secrétaire d'État chargée du Numérique, Saint-Egrève a reçu une quatrième arobase décernée par l'association nationale des Villes Internet. Ce label distingue les efforts de la collectivité en matière de démocratisation des "Technologies de l'Information et de la Communication" et de leurs usages citoyens dans les médias numériques. Saint-Egrève fait ainsi partie des 37 collectivités françaises distinguées en 2015 par quatre arobases à une marche seulement des cinq arobases, distinction la plus élevée en la matière.



## A venir



## Amour éternel ?

Vendredi 27 février à 20h30, Olivia Gazalé, maître de conférences à Sciences Po Paris est invitée à la bibliothèque Barnave pour disserter sur la question "peut-on promettre l'amour éternel ?"



## Carte Blanche

Des élèves du collège Barnave organisent vendredi 27 février à 20h une soirée cinéma à La Vence Scène autour de "Nos étoiles contraires". La projection est suivie par une rencontre avec des professionnels du domaine médical.



www.saint-egreve.fr



www.facebook.com/saint.egreve38120



disponible sur AppStore & Google play

# Une nouvelle métropole à construire

Le 4 février dernier, à l'invitation de l'ensemble des élus du Conseil Municipal de Saint-Egrève, Christophe Ferrari maire de Pont de Claix et Président de Grenoble Alpes Métropole est venu exposer les évolutions institutionnelles que connaît actuellement l'agglomération grenobloise. Après avoir présenté pendant plus d'une heure les caractéristiques de la nouvelle Métropole en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'élu a répondu aux questions du public qui, pour l'occasion, était venu en nombre assister à cette séance du Conseil Municipal.

Après l'intervention du Président de la Métro, cette séance spéciale du Conseil Municipal s'est poursuivie de manière plus classique par l'examen et le vote de sept délibérations par les élus saint-égrévois.

## En savoir + :

Retrouvez un point complet sur les compétences de la Métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier dans Saint-Egrève le Journal n°210 daté de février 2015 et sur internet ([www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr))



## Retour sur l'intervention du Président de la Métropole

### LES COMPÉTENCES DE LA NOUVELLE MÉTROPOLE

"Métropole, c'est un mot qu'on ne connaît pas dans le langage institutionnel", expliquait en guise d'introduction le président de cette toute nouvelle forme d'intercommunalité créée par la loi MAPTAM de 2014 avant de rappeler que "La métropole n'est pas un aboutissement, elle reste à construire (...). Ne soyons jamais prisonniers des institutions".

Pour la mise en place de nouvelle structure intercommunale, les élus communautaires représentant les 49 communes membres ont souhaité se limiter aux compétences obligatoires que le législateur a confié aux Métropoles. Le Président de Grenoble Alpes Métropole a insisté sur la nécessité de "s'inscrire dans un processus de construction". Ainsi, le 1<sup>er</sup> janvier dernier n'a pas été "une révolution, ni un big bang". Au contraire, les élus métropolitains ont affirmé leur volonté de prendre le temps de co-instituer la Métropole avec les communes "sans qu'elle soit déconnectée" du quotidien ni des populations.

### COLLABORATION ET SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE

La Métropole doit être une métropole de proximité aussi bien "dans l'action publique que dans le service public". D'un point de vue économique, le président a expliqué vouloir sortir de la vision d'une ville centre qui serait entourée de villes périphériques et de territoires de montagne. Pour lui, "le développement territorial doit se retrouver dans toutes les communes" ce qui implique que l'action de la Métro doit être la même dans l'ensemble des 49 communes qui la composent.

### CONCERTATION AVEC LES CITOYENS

"La métropole n'est pas un objet institutionnel. La Métropole c'est 440 000 visages, 440 000 personnes et deux des priorités seront la lutte contre toutes les précarités et la solidarité territoriale" a précisé Christophe Ferrari. D'après lui, chacune de ses actions doit être envisagée dans un cadre transversal et chaque politique publique doit être pensée à travers le prisme de la transition énergétique et chaque habitant de l'agglomération doit pouvoir avoir son mot à dire. Ce qui suppose la mise en place d'instances participatives dynamiques.

## Intervention des Conseils des habitants

Après l'intervention du Président de la Métro, des Saint-Egrévois membres des Conseils des habitants venus assister à cette présentation ont posé six questions à Christophe Ferrari.



Les Conseils des habitants ont notamment souhaité connaître la position du Président de la Métro sur des thèmes relatifs à la participation des habitants et usagers de l'agglomération à la construction de la Métropole et à son fonctionnement, à l'efficacité et à l'efficience des services publics ou encore à l'évaluation des futures politiques publiques entreprises à l'avenir par la Métropole.

S'il est impossible de détailler ici l'ensemble des réponses apportées par le Président de la Métro, celui-ci a indiqué que "le transfert de compétences vers la Métropole n'est pas une fin en soi, c'est un outil (...). Faire des économies n'est pas un projet de Métropole". En outre, afin de favoriser la participation, la Métropole envisage

de mettre en place des comités d'usagers et des structures participatives qui soient représentatives sur l'ensemble de l'agglomération. La qualité des services publics ainsi que leur évaluation sont aussi au cœur du projet de la Métropole...

Enfin, les membres des Conseils des habitants ont demandé à Christophe Ferrari, sous réserve que Madame la Maire soit favorable à cette idée, de revenir se prêter au même exercice dans un an, afin de faire le point sur la première année de fonctionnement de la Métropole. Demande à laquelle Catherine Kamowski et Christophe Ferrari ont répondu positivement ! Rendez-vous est pris...

**BUDGET METRO** : deux jours après le Conseil Municipal de Saint-Egrève, les 124 élus du Conseil Communautaire ont adopté le 1<sup>er</sup> budget primitif consolidé de la nouvelle métropole. Il prévoit 431 M€ en dépenses de fonctionnement et 200 M€ en dépense d'investissement et compte 8 budgets annexes.

# 49

Communes forment la nouvelle métropole

### PRATIQUE :

Les questions posées par les membres des conseils des habitants synthétisaient un travail de réflexion de l'ensemble de ces instances participatives. Un compte-rendu a été rédigé par eux et est disponible en téléchargement sur le site de l'agenda 21 de Saint-Egrève.

web+



### INTERVIEW VIDÉO DE CHRISTOPHE FERRARI

Retrouvez sur le site internet de la Ville ([www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)) l'interview vidéo du Président de la Métro réalisée à l'issue de cette rencontre sur l'intercommunalité.

web+



### MÉTROPOLE ANIMÉE

Retrouvez sur le site internet de La Métro ([www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)) un court-métrage qui présente de manière ludique les compétences de Grenoble-Alpes Métropole.

web+



# Conseil Municipal

## Aménagements

## Investissement saint-égrévois



Les travaux de la rue du Muret



Délibération n°1  
vote à l'unanimité

Au 1<sup>er</sup> janvier dernier, les compétences voirie et eau potable notamment ont été transférées officiellement à La Métro. Et avec elles logiquement les dépenses d'investissement nécessaires à la réalisation des travaux. Toutefois, lors du Conseil Municipal du 4 février dernier, une "liste des opérations d'investissements afférentes aux compétences transférées et décidées par la Ville antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2015" a été validée par les élus qui ont donc décidé de financer 12 projets. Ce sont les "coups partis". Lancés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015, ces investissements, dont les coûts résiduels auraient dû être pris en charge par la Métro seront intégrale-

ment financés par la Ville. Ils concernent les aménagements de la rue du Muret (940 694€), de l'impasse du Faubourg (208 292€), de la place Pompée (532 059€), l'installation de conteneurs enterrés (305 365€), l'aménagement de la rue de l'Ancienne Poste (254 187€), divers travaux dans les quartiers (12 648€), un cheminement piétons avenue de la Monta (440 880€), l'amélioration du rendement du réseau d'approvisionnement en eau potable (233 296€), d'autres travaux d'alimentation en eau potable dans la rue du Muret (195 526€) ou encore des études urbaines (900€) ou des frais d'arpentage (5024€).

## Aller + loin

Depuis plus de 50 ans, Territoires 38 (voir délibération N°7) travaille dans l'aménagement de zones d'activités, de nouveaux quartiers d'habitat et dans la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'équipements publics. Territoires 38 s'est adapté à l'évolution de la demande des collectivités dans le cadre d'un environnement réglementaire plus complexe : grands équipements emblématiques et structurants, montée en puissance des intercommunalités et nouvelles préoccupations liées à l'équipement des territoires, au développement durable, au renouvellement urbain, aux équilibres sociaux, à la lutte contre la pression foncière... Après les premières années de partage de l'activité sur le territoire avec la SPL Isère Aménagement, un nouveau plan d'évolution stratégique a été élaboré en fin d'année 2013, pour une mise en œuvre dès 2014.

## Le Conseil en bref

► Foncier : demande à Grenoble-Alpes Métropole et à l'EPFL du Dauphiné de mise en réserve foncière d'une propriété au 12 rue des sablons.

(délib. N°2. UNANIMITE)

► Foncier : classement du domaine privé communal des parcelles composant la venelle du 4 au 6 bis rue de La Monta.

(Délib. N°3. UNANIMITE)

► Urbanisme : avis concernant le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Noyarey.

(Délib. N°4. UNANIMITE)

► Environnement : Espace Naturel Sensible de la Roselière du Muscardin – Convention de gestion piscicole avec l'Union des pêcheurs.

(Délib. N°5. UNANIMITE)

### REUNION D'INFORMATION

Le 10 mars à 18h15 à la salle polyvalente de Rochepleine, est proposée une présentation du plan de gestion de l'espace naturel sensible de la Roselière du Muscardin en présence du Conservatoire des espaces naturels sensibles, de l'Union des pêcheurs, des élus et des services municipaux

► Assurances : convention constitutive de groupement entre la Ville et le CCAS pour la passation de marchés d'assurances.

(Délib. N°6. UNANIMITE)

Territoires 38 : augmentation de capital (Délib. N°7. Contre : 1. Abstention : 4. Pour : 28)

**Prochain Conseil municipal le mercredi 8 avril 2015 à 19h à l'Hôtel de Ville. Toutes les séances du Conseil Municipal sont publiques.**



Toutes ces délibérations sont consultables en mairie ou sur [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)